

RCS : AGEN  
Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1964 B 00009  
Numéro SIREN : 026 420 091  
Nom ou dénomination : CABINET HUSSON SAS SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2022 sous le numéro de dépôt 8324

*Certifié conforme*

**SASU HUSSON**  
**ETATS FINANCIERS**  
**Au 30 juin 2022**

1 Rue MARCEL PAGNOL  
47510 FOULAYRONNES

Siret : 02642009100022

**ATTESTATION**

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU HUSSON relatifs à la période du 01 juillet 2021 au 30 juin 2022 qui se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	1 407 843
Chiffre d'affaires	1 720 745
<b>Résultat net comptable (Bénéfice)</b>	<b>149 012</b>

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Foulayronnes

Le 11 juillet 2022

# COMPTES ANNUELS

## BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2022	Net 30/06/2021
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	38 938	38 938		2 333
Fonds commercial (1)	53 357		53 357	53 357
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	354 980	340 863	14 117	19 636
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 431		12 431	12 431
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>459 705</b>	<b>379 800</b>	<b>79 905</b>	<b>87 757</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 527		12 527	15 842
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	1 089 472	227 611	861 862	785 443
Autres créances	9 097		9 097	41 693
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	413 915		413 915	341 254
Charges constatées d'avance (3)	30 537		30 537	31 911
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 555 548</b>	<b>227 611</b>	<b>1 327 938</b>	<b>1 216 142</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 015 254</b>	<b>607 411</b>	<b>1 407 843</b>	<b>1 303 899</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## BILAN PASSIF

	30/06/2022	30/06/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	193 440	193 440
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	99 417	99 417
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	19 344	19 344
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	212 154	211 079
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>149 012</b>	<b>109 875</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>673 366</b>	<b>633 156</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	39 589	51 250
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>39 589</b>	<b>51 250</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 583	3 299
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 155	62 319
Dettes fiscales et sociales	363 798	332 114
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18 773	8 307
Produits constatés d'avance	232 578	213 454
<b>TOTAL DETTES (1)</b>	<b>694 888</b>	<b>619 494</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 407 843</b>	<b>1 303 899</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		1 583
(1) Dont à moins d'un an (a)	694 888	619 494
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## COMPTES DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2022	30/06/2021
<b>Produits d'exploitation (I)</b>				
Ventes de marchandises	59		59	25
Production vendue (biens)	7 198		7 198	
Production vendue (services)	1 713 488		1 713 488	1 789 934
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 720 745</b>		<b>1 720 745</b>	<b>1 789 959</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			51 730	37 219
Autres produits			532	512
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 773 007</b>	<b>1 827 690</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises			150	
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			279 391	345 946
Impôts, taxes et versements assimilés			52 254	46 912
Salaires et traitements			730 210	739 522
Charges sociales			296 802	319 165
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 951	17 220
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			18 598	18 939
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			186 931	190 281
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>1 575 287</b>	<b>1 677 984</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>197 720</b>	<b>149 706</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			258	58
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>258</b>	<b>58</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			16	26
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>16</b>	<b>26</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>242</b>	<b>31</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>197 962</b>	<b>149 737</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	48 951	39 862
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 773 266</b>	<b>1 827 747</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 624 254</b>	<b>1 717 872</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>149 012</b>	<b>109 875</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SASU HUSSON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 1 407 843 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 149 012 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/07/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'entreprise a eu recours à des options particulières :

- Travaux en cours clients :

Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente en retenant la méthode de l'avancement.

Ils figurent en "client facture à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à effectuer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avances.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

### Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## FAITS CARACTERISTIQUES

### Autres éléments significatifs

---

Entité de la société Mère consolidant les comptes :

AVENIR IE SAS au capital social de 82 749 217.5 €  
106 cours Charlemagne - 69002 LYON  
Siren 844 333 245

## NOTES SUR LE BILAN

**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	53 357			53 357
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 938			38 938
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>92 295</b>			<b>92 295</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	208 448	1 010		209 458
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	143 433	2 089		145 522
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>351 881</b>	<b>3 099</b>		<b>354 980</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	12 431			12 431
<b>Immobilisations financières</b>	<b>12 431</b>			<b>12 431</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>456 606</b>	<b>3 099</b>		<b>459 705</b>

## NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 099		3 099
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>3 099</b>		<b>3 099</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

## Immobilisations incorporelles

## FONDS COMMERCIAL

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2022
Éléments achetés	53 357
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>53 357</b>

Dans le cadre de l'application du règlement ANC N°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage.

La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour

## NOTES SUR LE BILAN

dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 604	2 333		38 938
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>36 604</b>	<b>2 333</b>		<b>38 938</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	201 484	2 764		204 248
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	130 761	5 854		136 615
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>332 245</b>	<b>8 618</b>		<b>340 863</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>368 849</b>	<b>10 951</b>		<b>379 800</b>

## NOTES SUR LE BILAN

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 141 537 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	12 431		12 431
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 089 472	1 089 472	
Autres	9 097	9 097	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	30 537	30 537	
<b>Total</b>	<b>1 141 537</b>	<b>1 129 106</b>	<b>12 431</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	11 280
Clients - FAE hors groupe	184 461
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	3 548
<b>Total</b>	<b>199 290</b>

## NOTES SUR LE BILAN

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	221 688	18 598	12 675	227 611
<b>Total</b>	<b>221 688</b>	<b>18 598</b>	<b>12 675</b>	<b>227 611</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		18 598	12 675	
Financières				
Exceptionnelles				

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 193 440,00 euros décomposé en 12 090 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 16/12/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	109 875
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>109 875</b>
Affectations aux réserves	1 074
Distributions	108 801
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
<b>Total des affectations</b>	<b>109 875</b>

## NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2022
Capital	193 440				193 440
Primes d'émission	99 417				99 417
Réserve légale	19 344				19 344
Réserves générales	211 079	1 074	1 074		212 154
Résultat de l'exercice	109 875	-109 875	149 012	109 875	149 012
<i>Dividendes</i>		<i>108 801</i>			
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>633 156</b>		<b>150 086</b>	<b>109 875</b>	<b>673 366</b>

## NOTES SUR LE BILAN

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	51 250			11 661	39 589
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>51 250</b>		<b>11 661</b>		<b>39 589</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation			11 661		
Financières					
Exceptionnelles					

## NOTES SUR LE BILAN

**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 694 888 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine		1 583		
- à plus de 1 an à l'origine	1 583		1 583	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 155	78 155		
Dettes fiscales et sociales	363 798	363 798		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	18 773	18 773		
Produits constatés d'avance	232 578	232 578		
<b>Total</b>	<b>694 888</b>	<b>694 888</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	1 716			
(**) Dont envers les groupes et associés				

**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	11 830
Fournisseurs - FAR hors groupe	4 538
Dettes provisionnées pour CP	69 936
Dettes provisionnées pour RTT	7 606
Personnel - Primes à payer	2 800
Orga. sociaux - Autres CS à payer	1 200
Charges à payer form prof. contin	5 107
Charges à payer taxe apprentissag	951
Charges à payer - CVAE	10 023
Charge à payer - Taxe foncière	6 585
RRR à accorder et autres AAE	9 000
Divers - Charges à payer	3 189
<b>Total</b>	<b>132 764</b>

**NOTES SUR LE BILAN****Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	30 537		
<b>Total</b>	<b>30 537</b>		

**Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	232 578		
<b>Total</b>	<b>232 578</b>		

**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	7 198		7 198
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 711 188		1 711 188
Ventes de marchandises	59		59
Produits des activités annexes	2 300		2 300
<b>TOTAL</b>	<b>1 720 745</b>		<b>1 720 745</b>

**Rémunération des commissaires aux comptes**

## AUTRES INFORMATIONS

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités détaillées : 63 187 euros  
dont 39 588 euros pour le compte provision IFC 153000  
dont 23 599 euros par un versement à un organisme d'assurance.

- part des engagements qui on fait l'objet de provisions : 39 588 euros

calcul de la provision IFC

Age de départ à la retraite : 60 - 67 ans

taux de rotation : faible

taux actualisation : 2.80 %

Taux de progression des salaires : 2 % constant

### Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 23 600 euros

**CABINET HUSSON**  
**SAS au capital de 193 440 €**  
**Siège social : Le Belvédère**  
**(47510) FOULAYRONNES**  
**026 420 091 RCS AGEN**

**EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE**  
**EN DATE DU 15 décembre 2022**

(Exercice clos le 30 juin 2022)

**DEUXIEME DECISION**

L'actionnaire unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice, soit 149 011,80 € de la manière suivante :

- Résultat net .....149 011,80 Euros
- A titre de dividendes à l'actionnaire unique,  
Un dividende de 11,90 € par action soit .....143 859,10 Euros
- Au compte « autres réserves » ..... 5 152,70 Euros

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 0 Euros. Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève donc quant à lui à 143 859,10 Euros.

Enfin, pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les distributions de dividendes réalisées au cours des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction de 40 % sur les dividendes (Article 158.3.2 C.G.I.)	
			Dividendes éligibles	Dividendes non éligibles
30 juin 2021	108 801,00 €	12 090		108 801,00 €
30 juin 2020	169 246,00 €	12 090		169 246,00 €
30 juin 2019	193 424,00 €	12 090		193 424,00 €

Certifié conforme  
Le Président  
M. Patrick PANOUILERES





Compagnie  
Française  
de Contrôle  
& d'Expertise

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

Société par Actions Simplifiée

**CABINET HUSSON**

Le Belvédère  
47510 FOULAYRONNES



## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

---

Société par Actions Simplifiée  
**CABINET HUSSON**  
Le Belvédère  
47510 FOULAYRONNES

A l'associée unique de la société **CABINET HUSSON**,

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **CABINET HUSSON** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### FONDEMENT DE L'OPINION

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

### **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Fonds commercial » de l'annexe (page 12) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation dudit fonds.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

### **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

### **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

.../...

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

.../...

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 30 novembre 2022

**Compagnie Française  
de Contrôle et d'Expertise  
"C.F.C.E."**

Société de commissaires aux comptes

Signé par Albert ABEHSSERA  
Le 30/11/2022

 Signed with  
**universign**



**Albert ABEHSSERA**  
Expert-comptable diplômé  
Commissaire aux comptes

## BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2022	Net 30/06/2021
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	38 938	38 938		2 333
Fonds commercial (1)	53 357		53 357	53 357
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	354 980	340 863	14 117	19 636
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 431		12 431	12 431
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>459 705</b>	<b>379 800</b>	<b>79 905</b>	<b>87 757</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 527		12 527	15 842
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	1 089 472	227 611	861 862	785 443
Autres créances	9 097		9 097	41 693
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	413 915		413 915	341 254
Charges constatées d'avance (3)	30 537		30 537	31 911
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 555 548</b>	<b>227 611</b>	<b>1 327 938</b>	<b>1 216 142</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 015 254</b>	<b>607 411</b>	<b>1 407 843</b>	<b>1 303 899</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## BILAN PASSIF

	30/06/2022	30/06/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	193 440	193 440
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	99 417	99 417
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	19 344	19 344
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	212 154	211 079
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>149 012</b>	<b>109 875</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>673 366</b>	<b>633 156</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	39 589	51 250
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>39 589</b>	<b>51 250</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 583	3 299
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 155	62 319
Dettes fiscales et sociales	363 798	332 114
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18 773	8 307
Produits constatés d'avance	232 578	213 454
<b>TOTAL DETTES (1)</b>	<b>694 888</b>	<b>619 494</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 407 843</b>	<b>1 303 899</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		1 583
(1) Dont à moins d'un an (a)	694 888	619 494
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## COMpte DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2022	30/06/2021
<b>Produits d'exploitation (I)</b>				
Ventes de marchandises	59		59	25
Production vendue (biens)	7 198		7 198	
Production vendue (services)	1 713 488		1 713 488	1 789 934
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 720 745</b>		<b>1 720 745</b>	<b>1 789 959</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			51 730	37 219
Autres produits			532	512
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 773 007</b>	<b>1 827 690</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises			150	
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			279 391	345 946
Impôts, taxes et versements assimilés			52 254	46 912
Salaires et traitements			730 210	739 522
Charges sociales			296 802	319 165
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 951	17 220
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			18 598	18 939
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			186 931	190 281
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>1 575 287</b>	<b>1 677 984</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>197 720</b>	<b>149 706</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			258	58
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>258</b>	<b>58</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			16	26
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>16</b>	<b>26</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>242</b>	<b>31</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>197 962</b>	<b>149 737</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	48 951	39 862
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 773 266</b>	<b>1 827 747</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 624 254</b>	<b>1 717 872</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>149 012</b>	<b>109 875</b>
<p>(a) Y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Redevances de crédit-bail mobilier</li> <li>- Redevances de crédit-bail immobilier</li> <li>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</li> <li>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</li> <li>(3) Dont produits concernant les entités liées</li> <li>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</li> </ul>		

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SASU HUSSON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 1 407 843 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 149 012 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/07/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'entreprise a eu recours à des options particulières :

- Travaux en cours clients :

Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente en retenant la méthode de l'avancement .

Ils figurent en " client facture à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à effectuer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avances.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

---

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

### Provisions

---

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Conséquences de l'événement Covid-19

---

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

### Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## FAITS CARACTERISTIQUES

### Autres éléments significatifs

---

Entité de la société Mère consolidant les comptes :

AVENIR IE SAS au capital social de 82 749 217.5 €  
106 cours Charlemagne - 69002 LYON  
Siren 844 333 245

## NOTES SUR LE BILAN

**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	53 357			53 357
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 938			38 938
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>92 295</b>			<b>92 295</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	208 448	1 010		209 458
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	143 433	2 089		145 522
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>351 881</b>	<b>3 099</b>		<b>354 980</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	12 431			12 431
<b>Immobilisations financières</b>	<b>12 431</b>			<b>12 431</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>456 606</b>	<b>3 099</b>		<b>459 705</b>

## NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 099		3 099
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>3 099</b>		<b>3 099</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

## Immobilisations incorporelles

## FONDS COMMERCIAL

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2022
Éléments achetés	53 357
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>53 357</b>

Dans le cadre de l'application du règlement ANC N°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage.

La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour

## NOTES SUR LE BILAN

dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 604	2 333		38 938
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>36 604</b>	<b>2 333</b>		<b>38 938</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	201 484	2 764		204 248
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	130 761	5 854		136 615
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>332 245</b>	<b>8 618</b>		<b>340 863</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>368 849</b>	<b>10 951</b>		<b>379 800</b>

## NOTES SUR LE BILAN

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 141 537 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	12 431		12 431
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 089 472	1 089 472	
Autres	9 097	9 097	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	30 537	30 537	
<b>Total</b>	<b>1 141 537</b>	<b>1 129 106</b>	<b>12 431</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	11 280
Clients - FAE hors groupe	184 461
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	3 548
<b>Total</b>	<b>199 290</b>

## NOTES SUR LE BILAN

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	221 688	18 598	12 675	227 611
<b>Total</b>	<b>221 688</b>	<b>18 598</b>	<b>12 675</b>	<b>227 611</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		18 598	12 675	
Financières				
Exceptionnelles				

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 193 440,00 euros décomposé en 12 090 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 16/12/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	109 875
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>109 875</b>
Affectations aux réserves	1 074
Distributions	108 801
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
<b>Total des affectations</b>	<b>109 875</b>

## NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2022
Capital	193 440				193 440
Primes d'émission	99 417				99 417
Réserve légale	19 344				19 344
Réserves générales	211 079	1 074	1 074		212 154
Résultat de l'exercice	109 875	-109 875	149 012	109 875	149 012
<i>Dividendes</i>		<i>108 801</i>			
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>633 156</b>		<b>150 086</b>	<b>109 875</b>	<b>673 366</b>

## NOTES SUR LE BILAN

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	51 250		11 661		39 589
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>51 250</b>		<b>11 661</b>		<b>39 589</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation			11 661		
Financières					
Exceptionnelles					

## NOTES SUR LE BILAN

**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 694 888 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine		1 583		
- à plus de 1 an à l'origine	1 583			
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 155	78 155		
Dettes fiscales et sociales	363 798	363 798		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	18 773	18 773		
Produits constatés d'avance	232 578	232 578		
<b>Total</b>	<b>694 888</b>	<b>694 888</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	1 716			
(**) Dont envers les groupes et associés				

**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	11 830
Fournisseurs - FAR hors groupe	4 538
Dettes provisionnées pour CP	69 936
Dettes provisionnées pour RTT	7 606
Personnel - Primes à payer	2 800
Orga. sociaux - Autres CS à payer	1 200
Charges à payer form prof. contin	5 107
Charges à payer taxe apprentissag	951
Charges à payer - CVAE	10 023
Charge à payer - Taxe foncière	6 585
RRR à accorder et autres AAE	9 000
Divers - Charges à payer	3 189
<b>Total</b>	<b>132 764</b>

**NOTES SUR LE BILAN****Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	30 537		
<b>Total</b>	<b>30 537</b>		

**Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	232 578		
<b>Total</b>	<b>232 578</b>		

**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	7 198		7 198
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 711 188		1 711 188
Ventes de marchandises	59		59
Produits des activités annexes	2 300		2 300
<b>TOTAL</b>	<b>1 720 745</b>		<b>1 720 745</b>

**Rémunération des commissaires aux comptes**

## AUTRES INFORMATIONS

### Engagements de retraite

---

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités détaillées : 63 187 euros  
dont 39 588 euros pour le compte provision IFC 153000  
dont 23 599 euros par un versement à un organisme d'assurance.

- part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 39 588 euros  
calcul de la provision IFC  
Age de départ à la retraite : 60 - 67 ans  
taux de rotation : faible  
taux actualisation : 2.80 %

Taux de progression des salaires : 2 % constant

#### Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 23 600 euros